

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

XI^{me} ANNÉE

1895



1^{er} OCTOBRE

No. 10

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte.

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

Custodie franciscaine de Terre Sainte

VOCATION DES FRÈRES MINEURS POUR LA TERRE SAINTE

Suite

DIEU est le maître de ses dons. Il appelle qui il veut et nul n'a le droit de lui dire : Seigneur, pour quelle raison avez-vous agi de la sorte ? Mais quel motif a bien pu déterminer le Très-Haut à fixer son choix sur les Frères-Mineurs pour remplir cette mission d'élite ? Le prophète Sophonie nous l'apprendra : " J'enlèverai du milieu de toi, dit le Voyant d'autrefois, ceux qui nourrissent ton orgueil et tu ne tireras plus vanité de ma montagne sainte. Je te laisserai un peuple pauvre et humble qui mettra son espérance dans le nom du Seigneur."

Le tableau que nous font les chroniqueurs des mœurs des **Croisés** est navrant. Sans doute ces traits ne s'appliquent pas à tous les chrétiens ; mais la masse est gangrenée. Après avoir

peint le clergé, tant régulier que séculier, à tous les degrés de la hiérarchie sacrée sous les couleurs les plus sombres, un ancien auteur (Marinus Suranus) continue : " L'abondance des délices et des richesses a engendré l'iniquité ; bien rares sont ceux qui savent discerner entre le saint et le profane, distinguer le précieux et le vil. On ne voit qu'hérétiques, schismatiques, gens adonnés aux sortilèges, hommes chargés de sacrilèges, superbes, homicides, vindicatifs, séditieux, provocateurs de discordes, oisifs, esclaves de l'ivrognerie, entachés de luxure, livrés à tous les désordres, sans affection, sans foi, sans entrailles. Dieu voyant l'excès de la malice des hommes et la tendance de leurs pensées toujours portée au mal, s'est écrié : Voici que je les détruirai de dessus la terre, et lançant le déluge des nations, il balaie les coupables, dépouille de tout son éclat cette terre choisie et glorieuse, et livre aux ennemis de sa croix son Sépulcre et les autres lieux sacrés en disant : Mieux vaut pour moi les turpitudes des étrangers que les hontes des miens."

Saladin a été le fléau de Dieu ; il n'y a plus ni roi, ni cour, ni milice, ni patriarche, ni clergé indiscipliné, ni ambition, ni faste, ni rien de ce contraste choquant avec l'humilité de la croix. Le terrain est déblayé et prêt à recevoir ce peuple pauvre et humble qui a mis toute sa confiance dans le Seigneur et qui doit conduire dans les voies du salut les restes d'Israël. Quel sera-t-il ? Écoutons le Cardinal de Vitry, d'abord évêque de Saint-Jean d'Acre, puis de Frascati ; ce prince de l'Église rend témoignage d'un état que ses yeux ont vu tant en Orient qu'en Occident.

" Le Seigneur a daigné créer dans ces temps malheureux un Ordre digne de louanges tant pour son mérite que pour la sainteté de la Règle qu'il professe. C'est moins un genre de vie nouveau que la forme même de la vie évangélique pratiquée par les Apôtres, puis oubliée et aujourd'hui remise en vigueur. Tel est l'état des vrais pauvres de Jésus-Christ, tel est l'Ordre des gonfaloniers de la loi évangélique que Dieu a réservés pour entourer de généreux défenseurs son épouse chérie, l'Église, en ces temps si calamiteux, et que nous connaissons sous le nom de Frères-Mineurs. Ils sont en effet les moindres des Ordres religieux si l'on considère la grossièreté de leur habit, la nudité de leurs pieds, leur mépris du monde et leur profonde humilité. Si grande est leur application à imiter la pauvreté et la simplicité

de la primitive Eglise que, s'abreuvant toujours aux sources limpides de l'Evangile, ils en observent à la lettre les préceptes ; que dis-je ? Ils s'étudient encore à en pratiquer minutieusement les conseils et imitent en tout et pour tout la vie apostolique. Ils se dépouillent généreusement de tout ce qu'ils possèdent, se renoncent eux-mêmes, chargent la croix sur leurs épaules et, nus et pauvres, suivent le Dieu pauvre et nu par la voie escarpée qui mène au Calvaire. Avec Joseph ils abandonnent le manteau, et le seau avec la Samaritaine, pour être plus agiles à la course. Ils marchent toujours sous l'œil de Dieu et, oublieux de ce qu'ils ont laissé dans le siècle, ils ne regardent jamais en arrière ; comme de légers zéphirs, ils s'élèvent vers les régions élevées. Sur l'ordre de leur supérieur, ils vont à deux prêcher l'Evangile par toutes les parties du monde. Ces pauvres de Jésus-Christ ne portent avec eux en chemin ni sac, ni besace, ni pain, ni argent, ni aucune des choses nécessaires à la vie. Ils cheminent toujours pieds nus et n'ont ni monastères, ni églises, ni champs, ni vignes, ni animaux, ni habitations, ni possessions quelconques, ni lieu pour reposer leur tête. Ils ne se servent pas de peaux, ni de lin, mais uniquement de tuniques de laine grossière avec capuchon ; pas de chappes, pas de manteaux, pas de cucules, pas de vêtements qui puissent sentir la grandeur. Ils reçoivent ce qui leur est offert par charité, mais ne réservent rien pour les besoins éventuels. Ils prêchent l'Evangile moins par leurs paroles que par leurs exemples. Si vigilant est sur eux l'œil paternel du Seigneur, si libérale sa générosité à leur rendre au centuple ce qu'ils ont laissé, que mille fois j'ai pu constater par moi-même la vérité de cet adage : *Dieu aime le pèlerin et lui fournit la nourriture et le vêtement.* Que de personnes se sont estimées heureuses et favorisées de Dieu parce que ces saints religieux avaient daigné recevoir leurs aumônes et leur hospitalité ! Ce ne sont pas seulement les Chrétiens, ce sont encore les Sarrazins et les malheureux assis à l'ombre de la mort qui les ont reçus dans leurs demeures et leur ont fourni avec bonheur et empressement les choses nécessaires à la vie, alors qu'ils allaient avec une sainte intrépidité prêcher l'Evangile. Nous-même nous avons vu le fondateur et le maître de cet Ordre nouveau et nous avons été témoin oculaire de l'obéissance aveugle qu'ont pour lui les autres Frères. C'est un homme simple, sans lettres, mais très aimé de Dieu et des hommes ; il se nomme François."

Le Prélat fait ensuite le récit de la mission du séraphique Patriarche en Egypte et de ses rapports avec le soudan Méléidin puis il ajoute :

“ Tel est l'Ordre des Frères-Mineurs, Ordre saint, Institut admirable d'hommes apostoliques que le Seigneur a, croyons-nous, suscités dans ces derniers temps pour les opposer à l'Antéchrist, fils de perdition et à ses coupables disciples ; ce sont des sentinelles vigilantes qui, en vaillants soldats du Christ, entourent le lit de Salomon, passent de porte en porte armés de glaives spirituels et sont établis gardiens sur les murs de Jérusalem. Jour et nuit, leurs lèvres retentissent des louanges de Dieu et redisent de pieuses exhortations ; leur voix se répand comme une trompette puissante ; affamés de la justice, ils abattent l'impiété et consomment l'iniquité ; séi de la terre, ils assaisonnent des aliments doux et salutaires ; desséchant pour les conserver les viandes célestes, ils en éloignent la pourriture des vers et la corruption du vice ; lumière du monde, ils font luire aux yeux des masses la clarté de la conscience et de la vérité, allument et enflamment le feu de la charité.”

Tels les Frères Mineurs se sont montrés à leur arrivée en Orient, tels ils se sont conservés à travers les âges, tels encore ils apparaissent aujourd'hui. “ Je connais, disait au dix-septième siècle le gouverneur de Jérusalem à Quaresmius, custode de Terre Sainte, je connais votre genre de vie ; je sais que vous vous contentez de vêtements pauvres, déchirés et rapiécés, et si les princes chrétiens vous entretiennent, c'est pour que vous me donniez des vêtements précieux et de grandes sommes d'argent.” Quant à leur zèle, les chiffres que nous donnions plus haut, prouvent qu'il n'est pas ralenti.



Étude sur le Tiers-Ordre de S. François.

Les obligations du Tiers-Ordre.

LA CONFESSION

« *ES Tertiaires confesseront leurs péchés chaque mois,* » dit Léon XIII, dans sa Constitution. Ceux qui aiment vraiment Notre-Seigneur et peuvent disposer de quelques loisirs ne se contenteront pas de cette confession mensuelle. Ils iront au tribunal de la pénitence, tous les quinze jours et même chaque semaine, pour y puiser une charité plus grande avec toutes les autres ressources surnaturelles qui sont renfermées dans l'absolution du prêtre.

Êtes-vous tombés, chers Tertiaires ? Vous êtes-vous rendus coupables d'une faute grave dans un moment de surprise ? après mille sacrifices faits au Notre-Seigneur, avez-vous eu le malheur de commettre le péché mortel ? Oh ! allez vous plonger dans le bain de la pénitence composé des mérites de Notre-Seigneur, de sa sueur, de ses larmes, de son sang. Ne craignez pas de vous ouvrir au prêtre, le médecin surnaturel de votre âme. Le prêtre, au saint tribunal, est plus qu'un homme ; c'est Jésus à votre portée, c'est Jésus vous tendant la main, pour vous relever, et vous ouvrant son cœur pour y abriter encore votre faiblesse. Oh ! que la fausse honte ne ferme jamais vos lèvres. Ne dites pas : Que va penser de moi mon confesseur ? Voilà cinq, six, dix ans que je m'adresse à lui, et jamais je n'ai eu rien de vraiment sérieux à lui déclarer, et aujourd'hui, je dois l'initier à une connaissance de mon âme, sous un jour nouveau, je dois lui révéler une faute qui me fait monter la rougeur au front ! Oh non, jamais ! . . . Cher Tertiaire, ne dites pas cela. Ce serait mille fois désastreux pour votre âme, il vaudrait mille fois mieux ne pas vous confesser. Si vous n'avez pas le courage d'aller trouver votre confesseur ordinaire, allez-en trouver un autre, mais débarrassez-vous au plus tôt du fardeau qui vous accable. Vous ferez plus que cela, si une vraie humilité vous anime,

Vous n'aurez pas honte d'aller trouver ce même confesseur à qui vous, aux duquel, peut-être, vous paraissez un saint, qui vous tient, du moins, en grande estime et ne vous a pas ménagé ses éloges dans maintes circonstances. Non, vous n'aurez pas honte, d'aller le trouver, ou plutôt vous surmonterez cette honte, fussiez-vous être héroïque, vous disant bien que cette confusion passagère n'est rien comparée à la confusion qui devrait être votre partage au jugement dernier, pour s'attacher à tout jamais à votre âme dans les brasiers d'un enfer justement mérité.

Il est des personnes pieuses, allant régulièrement à confesse, et qui n'en continuent pas moins à vivre dans un état d'arrêt spirituel qui n'est pas loin de la tiédeur, s'il n'est pas la tiédeur caractérisée. Ces personnes, dit le P. Faber, vont se confesser plutôt par découragement que pour le péché. Elles manquent de résolution dans leur vie spirituelle, elles recommencent sans cesse des efforts qui ne se tiennent pas et n'aboutissent pas. Découragées, lassées, n'osant guère se regarder en face, elles vont, les naïves, chercher une parole aimable de leur confesseur qui leur rende la bonne humeur, et c'est là bien souvent le bénéfice le plus net de leur confession. Pourtant elles ont les dispositions indispensables pour recevoir l'absolution. Avec cela, elles n'avancent point dans les voies de Dieu, parce qu'elles ne mettent pas assez de générosité personnelle dans le service de Jésus-Christ.

Il est des personnes qui se préoccupent singulièrement de l'opinion que leur confesseur a d'elles-mêmes. Ne voyant guère le monde, se désintéressant du monde, se moquant peut-être même du monde, elles ont fait de leur direction et de leur directeur le centre de leur vie. Chez ces personnes, le surnaturel est souvent envahi par le naturel. Craignant de baisser dans l'estime de celui qu'elles ont choisi pour être leur Père, estime dont la diminution ou le retrait leur serait mille fois plus insupportable qu'une grosse calomnie, elles ont un soin jaloux de ne rien dire dans leurs paroles qui puissent leur attirer ce qu'elles redoutent par-dessus tout. Leurs accusations seront suffisantes, si vous le voulez, pour que la confession ne soit ni nulle, ni sacrilège ; mais en dehors de ce qui n'est pas du strict devoir, quelle diplomatie, souvent inconsciente et souvent aussi servie par un esprit admirablement fécond et subtil ! diplomatie dans les expressions, le tour de phrase, l'expression, que sais-je ? . . .

Or, dit le P. Faber, il est bien difficile d'être ainsi diplomate et vraiment contrit.

Il est des personnes qui se font de l'absolution du prêtre, de la confession sacramentelle, une machine à direction, qu'on me passe le mot. Elles vont bien au prêtre pour être pardonnées, mais elles viennent surtout pour être écoutées. La direction est bonne, excellente, souvent nécessaire. Mais entre un manque absolu et de parti pris de direction et une direction qui n'est qu'une perte de temps pour le pénitent et le confesseur, la distance est grande. Or, cette perte de temps existe, quand on va trouver le prêtre pour le morceau friand d'une conversation pieuse qui laisse l'âme plus orgueilleuse et plus vide après qu'avant ; quand on va trouver le prêtre pour s'en faire écouter plutôt que pour l'écouter ; quand la direction développe des divagations d'imagination et des analyses de soi inutiles et creuses ; quand, à mesure qu'on avance dans une pareille méthode de direction, on est moins à sa famille, à ses devoirs d'état, à l'humilité, à la charité, à la patience. Dieu préserve nos Fraternités de ces âmes qui se croient en pleines eaux spirituelles, et qui veulent surtout qu'on les y croie ; qui se figurent en voie vers le troisième ciel, et qui ne sont que sur la voie de l'orgueil ou de la folie. La direction est excellente, mais on ne doit pas en draper son orgueil, et en faire surtout un remplissage d'une vie inoccupée ; on y perdrait son temps et on gaspillerait le temps du ministre de Dieu. La direction est excellente, mais on ne doit pas se servir de l'absolution sacramentelle comme d'un passe-partout pour entrer dans des redites, des détails inutiles, des longueurs stériles, où l'amour-propre, où la tête a sa trop grande part, et qui font parler au détriment de la confession et du confesseur. Dieu accorde à tous nos Tertiaires d'être ronds et brefs dans les choses de la confession et de la direction !

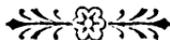
Il est des personnes, qui vont se confesser, plutôt pour se débarrasser de la peine qu'a causé le péché, que du péché lui-même. Elles ont commis une faute, plus sérieuse que d'habitude, elles craignent du moins de l'avoir commise. Les voilà aux cent coups, elles n'en dorment pas. Pour se débarrasser du cauchemar, elles vont vite trouver le prêtre, après avoir fait à la vapeur une préparation qui peut être, à la rigueur, suffisante. En réalité, elles sont allées à confesse, plutôt pour calmer leur esprit agité

que pour calmer le courroux du Très-Haut, plutôt pour se débarrasser elles-mêmes que pour demander à Dieu pardon. Chers Tertiaires, ne soyons pas injustes de la sorte. Cédons le pas à Dieu, ayons une intention plus pure : nos confessions n'en seront que meilleurs et plus fécondes en résultats durables.

Quand nous nous préparons à aller à confesse, examinons sérieusement notre conscience, mais ne nous épluchons pas outre mesure. En général, les personnes pieuses donnent trop à l'examen et pas assez à la contrition. Et cependant, c'est la contrition qui est la pièce maîtresse ; c'est elle qui, à défaut de péchés présents, se porte pas sur les péchés passés pour les plonger de nouveau dans le sang de Jésus ; elle inspire un courage de plus en plus vif pour les fautes déjà pardonnées ; elle porte l'âme à poursuivre les restes et les racines du péché maudit dans un combat plus opiniâtre et plus fructueux du défaut dominant, surtout quand ce défaut s'appelle l'impatience, le manque de charité, la mollesse, l'apathie spirituelle. Oui, avant de nous prosterner aux pieds du prêtre, ayons conscience d'avoir un cœur réellement contrit ; et alors, si au moment de l'absolution notre esprit est distrait, nous n'aurons pas à nous inquiéter, parce que la contrition sera en nous d'une façon virtuelle, quoiqu'elle paraisse sommeiller.

Quand nous avons fait un examen de conscience convenable, si surtout nous y avons consacré le temps déterminé par le confesseur, ne nous inquiétons pas, outre mesure, quand nous avons oublié quantité de choses qui se pressaient dans notre imagination plus encore que dans notre conscience, au moment de l'examen ; et ne croyons pas que nos confessions soient inutiles et vraiment incomplètes, parce que nos mots ne se mesurent pas au degré de notre impression. Un mot dit bien des choses au confesseur. . . . Enfin, que la confession soit pour nous tous, non une source de scrupule, mais bien une fontaine de grâce et le chef-d'œuvre de la miséricorde de Jésus, comme l'Eucharistie est le chef-d'œuvre de son amour.

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.





SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIÈCLE ET SON INFLUENCE

L'APÔTRE (*Suite*)

Mais cette irrésistible éloquence du Saint, qui transformait ainsi les cœurs, poursuivait en temps, un but éminemment social. L'Italie offrait alors le spectacle le plus lamentable. Déchirée, depuis trois siècles, par les querelles incessantes des Guelfes et des Gibelins (1), désolée pendant quarante années par le schisme, elle n'était plus qu'un vaste foyer de dissensions et de guerres. Les villes y étaient armées contre les villes, les familles divisées en factions ; partout les seigneurs et les marchands, le clergé et le peuple s'y disputaient et s'y arrachaient, dans de sanglantes alternatives, la prépondérance et le pouvoir. Cent ans auparavant, Dante le Franciscain, la comparait déjà à un vaisseau sans pilote, à un malade qui s'agit et se tord sur sa couche, sans pouvoir trouver de repos. Au milieu de ces bouleversements et de ces haines acharnées, saint Jean de Capistran fut l'apôtre de la réconciliation et de la paix.

“ Qui pourrait dire, écrit Nicolas de Fara, combien d'ennemis il a réconciliés ! combien de haines invétérées il a éteintes ! combien de duels et de combats il a empêchés ! combien de séditions il a calmées ! combien de cités il a arrachées à toutes les horreurs de la guerre civile ! combien de trêves il a fait signer ! combien de traités de paix il a fait conclure.

Le roi Alphonse d'Aragon, à la tête d'une puissante armée, s'appuyait à détruire la ville d'Aquila. Capistran, par sa fermeté

(1) Dans l'origine, les Guelfes défendaient les droits du Saint-Siège contre les prétentions tyranniques des empereurs Allemands. Les Gibelins au contraire, soutenaient les empereurs contre les Papes et étaient les ennemis de l'indépendance italienne. Mais, dans la suite, ces deux partis dégénérent en divisions intestines ; ils enfantèrent, dans chaque cité et jusque dans les moindres bourgades, mille factions qui n'eurent, le plus souvent, d'autre but que d'assouvir des vengeances personnelles.

et son courage, sauva ses compatriotes de la ruine. Sulmone était devenue le théâtre d'un brigandage inouï et des plus implacables représailles ; le Serviteur de Dieu y rétablit l'ordre et la sécurité.

Les territoires d'Ortone et de Lanciano, dans les Abruzzes, furent aussi l'objet de son dévouement et de son zèle. Les crimes les plus atroces s'y commettaient impunément ; les habitants, armés d'épées et de poignards, étaient toujours prêts à en venir aux mains et à s'entr'égorgier. Le Saint les exhortait en vain à changer de conduite, lorsqu'un jour, en présence de tout le peuple, il s'écria : " C'est le démon, c'est ce chien infernal qui, en dépit de mes conseils, vous empêche de conclure la paix. Eh bien ! vous allez le contempler de vos yeux." A ces mots, le démon, sous la forme d'un animal hideux, apparut aux regards de l'assemblée ; il la traversa en courant et disparut tout à coup. Tel fut l'effroi causé par cette apparition diabolique qu'aussitôt tous les assistants se reconcilièrent et se donnèrent solennellement le baiser de paix.

Rieti et les contrées environnantes étaient dans un désordre non moins affreux. Les meurtres s'y multipliaient dans des proportions effrayantes ; en peu de temps, dans la ville seule quarante citoyens avaient été assassinés. Notre Saint travailla à désarmer ces rivalités et ces rancunes qui ne pardonnaient jamais. Tandis qu'il négociait un traité de pacification générale, un homme nommé Manzanica, Civita D'Agata, se battit avec l'un de ses ennemis. Il reçut à la tête une si profonde blessure que son crâne fendu et brisé laissait échapper la cervelle. Il allait expirer quand Jean de Capistran, l'ayant appris, courut à lui et lui dit, en le touchant : " Au nom de Jésus-Christ, sois guéri, lève-toi." La blessure aussitôt se referma d'elle-même ; il n'en demeura d'autre trace qu'une large cicatrice. A la vue de ce miracle, tous les cœurs encore furent attendris ; la paix, sans plus tarder, fut proclamée.

" Un seul mot de sa bouche, concluent ses biographes, avait plus d'efficacité pour procurer la tranquillité et la prospérité des cités que tous les discours des orateurs et que tous les calculs des politiques." Enfin, son apostolat fut particulièrement fécond au point de vue de la charité ; il mit au service des misères et des souffrances humaines toutes les tendresses et toutes les ardeurs de sa parole.

Partout où la force et l'injustice foulait aux pieds l'innocence et la liberté, l'apôtre Franciscain élevait la voix ; avec sa robe de bure et ses pieds nus, il bravait la fureur des puissants, dont il n'avait ni peur ni besoin. Il pénétrait jusque dans leurs palais et dans leurs citadelles pour y plaider la cause des opprimés. " Apprenait-il que quelques pauvres étaient maltraités ou injustement emprisonnés, il allait aussitôt trouver les magistrats et les seigneurs. Il réclamait hardiment la délivrance des misérables. Voyait-il dépouiller de leurs biens les gens du peuple, persécuter les veuves ou les orphelins, il se faisait généreusement leur avocat et leur appui."

Par ses prédications il obtint la fondation de plusieurs hôpitaux. Il en fit notamment construire un magnifique à Aquila, et, grâce à lui, l'hospice de Sainte-Marie, à Vérone, fut doté de sommes énormes. Il avait coutume de visiter lui-même les malades et de les servir humblement. En Italie et en Allemagne, il allait passer, chaque jour, de longues heures au chevet des moribonds et des infirmes ; il leur prodiguait ses soins et souvent les guérissait miraculeusement.

C'est ainsi qu'il marchait sur les traces de ces Frères Mineurs qui, au XIII^e siècle, créèrent les premières institutions de crédit mutuel, de ces Tertiaires qui remplirent la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, d'orphelinats et d'hôpitaux. C'est ainsi qu'il devançait ces autres Franciscains que l'histoire nous montre instituant, avec Barnabé de Pérouse, les monts-de-piété ; avec Pierre de Béthancourt, les lazarets pour les Indiens ; avec Jean Tisserand et Athanase Mole, les maisons de refuge ; avec Ange de Paris, les pharmacies populaires ; avec les Capucins du XV^e siècle, le service des pompes à incendie ; de nos jours, avec le Père Mathieu, les sociétés de tempérance ; avec le Père Ludovic, les banques populaires ; avec le Père Louis de Casoria, l'œuvre des Nègres.

Mais où la parole de Capistran puisait-elle cette sur-humaine puissance et cette inépuisable fécondité ? Sans doute, les dons surnaturels que notre Saint avait reçus de Dieu, les prophéties, les guérisons, les miracles qu'il semait partout sur sa route, devaient donner à ses prédications un immense retentissement. Ce n'est là toutefois qu'une des causes de leur succès. Il en est d'autres que l'historien a le devoir de signaler.

C'était, en premier lieu, la sainteté.

Qu'importent aux multitudes les charmes et les ornements de l'éloquence mondaine ? Que peuvent sur leurs passions frémissantes, les subtilités de la dialectique ? . . . Ce qu'il leur faut avant tout, ce qui les touche et les transforme, c'est le spectacle vivant du dévouement et de l'héroïsme. Et si, à certaines époques, la parole catholique a semblé demeurer stérile, c'est qu'alors



les saints étaient devenus rares, c'est que, dans la personne et dans la vie des prédicateurs de l'Évangile, la pauvreté, la mortification, le sacrifice ne brillaient pas avec assez d'éclat. Saint François l'avait bien compris, lui qui, destinant ses disciples à porter jusqu'aux extrémités du monde la foi et la morale de Jésus-Christ, ne leur donna d'autres armes que l'humilité et la souffrance, la patience et la charité.

Capistran fut un saint et un saint d'une grandeur incomparable ; dès lors, pour lui se naire des prodiges enracinés par

son apostolat ? . . . Les nations tressaillaient à sa voix, parce qu'elles voyaient en lui comme un reflet du divin Crucifié.

Lorsqu'il s'offrait à leurs regards, le corps amaigri par le jeûne, le visage exténué par les fatigues, les yeux creusés par les veilles, les pieds ensanglantés par les cailloux du chemin ; lorsque légat du Pape, inquisiteur de l'hérésie, conseiller des empereurs et des rois, il passait couvert de haillons, mendiant de porte en porte le pain de la pitié publique ; lorsqu'il apparaissait soulageant toutes les infortunes, se penchant vers toutes les misères, savourant à plaisir les affronts, les persecutions et les ignominies, les foules subjuguées croyaient contempler le Sauveur ; elles demeuraient avidement suspendues à ses lèvres ; elles ouvraient docilement leurs cœurs à ses enseignements.

C'était, en second lieu, la méthode apostolique.

On a parfois, — et de nos jours surtout, — préconisé d'autres méthodes ; on a, pour rompre avec les traditions des premiers siècles de l'Eglise, invoqué les progrès de la civilisation et de la science, allégué les tendances et les aspirations nouvelles des esprits ; on s'est flatté, qu'en transportant dans la chaire sacrée les procédés de l'éloquence profane, on attirerait plus facilement à l'Evangile certaines intelligences . . . Quoi qu'il en soit, l'histoire, d'accord sur ce point avec les exhortations des Conciles et des Pontifes Romains, atteste que, pour entraîner et régénérer les masses, pour faire vibrer en elles l'enthousiasme et le repentir, il faut toujours en revenir à la méthode et à l'éloquence du Christ et des Apôtres.

“ Pour moi, écrit aux Corinthiens le Docteur des nations, lorsque je vous ai annoncé l'Evangile, je ne me suis pas présenté à vous, avec les discours élevés d'une éloquence mondaine . . . Je n'ai point employé, en vous parlant, les arguments persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'esprit et de la vertu de Dieu.” Et, pourtant, nous dit Bossuet : “ Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs ; il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples . . . Il prêchera Jésus dans Athènes et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage en l'école de ce barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes : il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul et il fera trembler dans

leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix, et un jour, cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses citoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron."

L'éloquence apostolique, la prédication populaire, ce sont elles qui enflamment l'héroïsme des martyrs, renversent les idoles, subjuguent le monde paën, ce sont elles qui domptent les barbares et plus tard, avec Pierre l'Érmitte, Urbain II et St Bernard, entraînent l'Occident à la conquête du tombeau du Christ ; ce sont elles qui, avec François d'Assise, régénèrent, au XIII^{me} siècle, l'Église et la Société ; ce sont elles aussi qui, au XV^{me} siècle, retentissent dans la bouche de Capistran avec le bruit du tonnerre.

Ce n'est pas sans raison, en effet, que l'un de ses biographes proclame Jean de Capistran "*un autre Paul.*" Comme le grand Apôtre, nous disent ses contemporains, il avait répudié les ressources et les habiletés de la sagesse et de la rhétorique profanes ; il se glorifiait "de ne connaître que Jésus et Jésus crucifié." Genie, science, travaux incessants n'étaient rien à ses yeux pour ramener les multitudes égarées ; il ne faisait fond que sur la grâce et le secours d'En-Haut.

(*A suivre.*)

L. DE KERVAL,
Du 3^{ème} Ordre de S. François.



Ils sont bons



(*Suite.*)

André et Marie, les parents de l'enfant, s'apercevant bientôt de sa disparition le cherchent avec diligence, d'abord dans les maisons voisines, puis dans les rues obscures de la cité. Le cœur de la mère était dans les plus cruelles angoisses, mais malgré la douleur maternelle l'horloge n'en marchait pas moins.

Il était minuit.

Dans la maison de Samuel les chiens enragés étaient réunis autour de l'innocente petite créature.

Le vieux Moïse prit un mouchoir bâillonna l'enfant et le dépouilla de ses vêtements. Avec une joie féroce il s'arma d'un couteau, son visage s'illumina d'un feu diabolique. Il infligea d'abord à cette chair virginale une humiliante incision, et le sang du martyr commença à couler.

Un réchaud plein de charbons ardents était là tout près, le bourreau y jeta le premier lambeau de cette chair chrétienne.

Alors, changeant d'instrument il prit ses pinces, et le cruel arracha un morceau à la joue droite de l'enfant. Cette joue tendre et rose céda facilement sous l'effort de la fureur. Et chacun des assistants vint à son tour faire tomber un morceau de chair sous la morsure des tenailles. Quel raffinement de plaisir pour des Juifs !

Le sang vermeil et généreux qui coulait de ces plaies était recueilli avec grand soin pour être mêlé aux pains azymes.

Lorsque chacun, rivalisant de haine, eut à son tour torturé le saint enfant, Moïse prit sur un de ses genoux la jambe droite de Simon, et reprenant l'instrument qui une fois déjà avait circulé dans les mains de ces tigres féroces, il commença une nouvelle plaie de nouveau agrandie par ses complices.

En vain la pauvre victime faisait tous ses efforts, exaspérée par la douleur, ses pleurs coulaient en abondance, mais ses cris étouffés sous le bandeau ne pouvaient même plus implorer le nom de sa mère. Si parfois dans les convulsions son bandeau glissait, aussitôt une exécration de Juif était là pour comprimer cette bouche enfantine.

La jambe n'était plus qu'une large plaie. Alors, pendant que l'on maintenait debout ce corps défaillant, les bras en forme de croix, chacun à son gré, armé d'alènes et de longues aiguilles perçait le corps du Bienheureux martyr en disant : " Comme nous avons tué Jésus le Dieu des Chrétiens, qui n'est rien, ainsi tous nos ennemis soient à jamais confondus ! "

Qui refusera une larme au récit de tant de souffrances, qui épargnera une maléfaction à tant de cruauté ?

Où, le petit Simon est un autre Jésus. N'est-ce point là, dans cette nuit du Jeudi Saint Patrium du prétoire de Pilate, où la cohorte se lasse à torturer la Victime ? Oui, mais avec cette

différence que Jésus monta au Calvaire tandis que Simon doit ici mourir !

Son cœur palpite sous les dernières impulsions de la vie, il fait de vains efforts pour activer le sang qui se raréfie de plus en plus. La mort, la mort cruelle le presse dans ses étreintes. Il lève les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de la foi de son baptême et de la cruauté de ses bourreaux ; il lève les yeux au ciel comme pour demander le prix de sa victoire. Les Anges se hâtent de lui préparer une palme, ils se hâtent de finir sa couronne à peine commencée. Depuis plus d'une heure déjà dure son supplice. Il expire et le ciel s'ouvre !

A son entrée, sous le trône de l'Agneau un cri puissant s'élève : " Vengez notre sang, ô vous qui êtes notre Dieu ! " En bas autour du corps inanimé du martyr ce sont des cris infernaux. Les assassins dans une danse macabre font à Jéhovah leurs actions de grâces, de la vengeance accomplie ; ils ne se possèdent plus de joie.

On lava le saint corps dans un bassin qui se conserve encore chez les Franciscains de l'Observance du couvent de Saint-Bernardin. Cette eau sanguinolente devait être distribuée aux Juifs pour en faire l'aspersion des maisons comme nous la faisons avec l'eau bénite le jour de Pâques. Il s'estimait bienheureux le Juif qui pouvait posséder de cette eau bénite du sang de la vengeance ; bienheureux celui qui pouvait se laver dans cette eau rougie du sang chrétien !

Samuel revêtit l'enfant et le fit porter dans le grenier à foin où on le cacha soigneusement pour en être retiré la nuit suivante, nuit du Vendredi-Saint.

André et Marie avaient vu poindre l'aurore et diminuer leurs espérances. L'enfant ne se retrouvait pas. Aux plaintes, aux gémissements, aux questions pleines de larmes de la mère, les enfants dans toute la cité, comme s'ils s'étaient donné le mot d'ordre, répondaient unanimement que les Juifs méchants avaient tué le jeune Simon. Et Bernardin de Feltre affirmait que le Saint-Esprit parlait par leur bouche, qu'ils étaient inspirés du Ciel pour rendre témoignage à leur frère martyr. Du haut de la chaire, lui-même affirmait sans crainte que ce tendre agneau avait été mis à mort par les boucs impurs ; il ne fallait pas le chercher ailleurs que parmi eux.

Cette accusation si catégorique irritait vivement les partisans

des Juifs. *Ils sont bons !* Le bienheureux Père ne se laissait pas émouvoir. Pour émouvoir cet homme si intrépide il fallait plus que des murmures ; il fallait plus que des fureurs. Il soutenait avec force que les bourreaux du Christ avaient voulu reproduire sur le corps de cet enfant les plaies de la Passion.

Les parents du petit martyr, frappés par une si merveilleuse unanimité dans les affirmations des enfants, soutenus par l'assurance de Bernardin, se présentèrent à l'Evêque de Trente et épanchèrent à ses pieds leur commune douleur.

Emu profondément aux accents de l'amour maternel torturé, indigné à la seule pensée du crime horrible que les enfants semblaient avoir mission de révéler, le digne Prélat ordonna de promptes recherches. Jean de Sala et Jacques de Spore officiers de justice de Sa Grandeur furent désignés pour accompagner le père dans cette perquisition. Ils étaient, de leur temps, de célèbres jurisconsultes. L'Evêque lança le jour même une ordonnance obligeant tous ceux qui connaîtraient le moindre indice du crime à le déclarer sans retard, sous peine de mort ! L'acte épiscopal ordonnait en outre, de donner partout libre entrée au père de l'enfant, aux inquisiteurs et aux soldats qui les accompagnaient.

On cherchait en vain tant qu'on ne cherchait pas dans la maison de Samuel. Enfin l'enquête s'y arrêta. C'était la dernière maison de Juif.

Samuel, on le comprend, fit quelques difficultés à laisser entrer les importuns visiteurs. Oh ! ce n'était pas qu'on pût porter sur lui aucun soupçon, il était trop honnête, trop bon pour qu'on lui imputât un semblable forfait. S'il se refusait à l'entrée de ces profanes, c'était que se préparant à la grande fête de Pâques il serait impur et ne pourrait la célébrer si des chrétiens venaient ainsi souiller sa demeure. Il fallait respecter sa retraite. Mais ce n'était point là des raisons qui pouvaient convaincre un père exaspéré qui ne s'attendait plus à trouver son fils si ce n'est dans cette dernière maison juive. Simon était caché là, où les Juifs n'étaient pas coupables !

Cette résistance ne fit qu'éveiller l'attention des perquisiteurs qui forcèrent cette retraite. Ils cherchèrent avec la diligence qu'inspirait la dernière espérance ; mais en vain, ils ne purent découvrir aucune trace de sang, aucun indice du crime. On ne manqua pas même de visiter avec soin la rivière qui passait derrière la maison.

Ils sortirent ayant oublié de visiter le grenier à foin !

Il fallait donc l'avouer les Juifs n'étaient pas coupables.

Au moment où la porte de Samuel se referma sur le père inconsolable, il me semble qu'un sourire satanique dut effleurer les lèvres méchantes du fils d'Israël. Et c'est peut-être ce sourire de complaisance et de satisfaction qui révolta les anges et les saints et leur fit faire une nouvelle instance auprès de la Justice divine : " Et pourquoi donc, ô Dieu ! ne défendez-vous pas notre sang ? "

Et le Seigneur ne fit point sa réponse habituelle. Il ne répondit point : " Attendez jusqu'à ce que le nombre de vos frères soit complet " il dut dire plutôt : " A moi la vengeance ! "

Car sans cette éclatante vengeance du Dieu que les Juifs avaient outragé dans la chair de son jeune serviteur, à quoi auraient servi la voix des enfants et l'affirmation de Bernardin de Feltre ?

Samuel cependant n'était point parfaitement tranquille. En homme prévoyant, il se fit ce petit raisonnement : " Si ces hommes s'aperçoivent qu'ils ont oublié mon fénil, ils reviendront sans doute ! . . . oh ! oh ! . . . " Et ce pensant il appela Bonaventure son cuisinier.

" Monte au grenier, lui dit-il, prends le corps de ce petit chien de chrétien et porte-le dans la cave." Pendant que le serviteur se disposait à exécuter l'ordre, Samuel descendait à la cave et cherchait en attendant l'arrivée de Bonaventure, un lieu propice pour cacher le cadavre.

Sous des tonneaux, peut-être serait-il introuvable, dans cette cave surtout, où les inquisiteurs avaient tout bouleversé ? Mais non, dans une affaire aussi grave, il fallait prendre d'autres précautions.

Aidé par le même fidèle serviteur il transporte le saint corps de cette première cacheette dans l'étable et l'enfouit dans un trou qu'il couvrit d'un tonneau. Le cadavre y demeura jusqu'au matin du Samedi.

Au grand jour de la pâque juive l'*Almomor* ou table sacrée ne portait ni les pains ni l'encens selon la coutume. Sur cet autel, chacun pouvait contempler à son aise la capture l'ouvrage des jours précédents. Chacun félicitait les anciens de leur fidélité à la loi du *Talmud* demandant du sang chrétien pour mêler aux azymes. **Le corps du petit Simon était exposé à leurs yeux. Il fallait une**

ferme confiance en la discrétion de ces hommes, pour oser leur dévoiler un tel crime sans une trahison. Cette assurance les meurtriers la fondaient inébranlable dans la haine de leurs coréligionnaires.

Il y avait cependant deux questions qui se posaient, pressantes, et qui étaient de nature à inquiéter leur féroce joie. D'abord que faire de ce cadavre pour qu'à jamais il n'en parut aucune trace accusatrice? Puis comment apaiser l'opinion publique, montant toujours, et qui les accusait du crime, malgré l'inutilité de l'enquête organisée dans leurs maisons?

On tint conseil, et comme toujours en pareille occurrence les avis furent partagés. Samuel cependant, trouva le moyen de résoudre à la fois les deux questions mises à l'ordre du jour.

(A suivre.)

FR. ANGE-MARIE, *M. Obs.*



CORRESPONDANCE DE ROME

Dominicains et Franciscains. — Tandis que notre Rme Père Général visite les Provinces de Hollande et de Belgique, le Général des Dominicains se trouve en Espagne, où il préside le Chapitre à Avila.

Pendant son séjour à Madrid, il a été reçu en audience par la Reine, et celle-ci a profité de cette circonstance pour lui conférer le titre de *Grand d'Espagne*, rétablissant un ancien usage que les révolutions avaient fait disparaître. Autrefois, en effet, le général des Dominicains et celui des Franciscains, par le seul fait de leur élection, devenaient *Grands d'Espagne* et jouissaient des privilèges qui sont attachés à ce titre.

Selon la vieille tradition, la fête de N. P. S. Dominique a été célébrée par les Franciscains dans les églises dominicaines. En l'absence du Rme Père Général, c'est le T. R. P. Raphaël d'Aurillac, Procureur et Délégué général, qui a chanté la Messe solennelle dans l'église de la Minerve. En descendant de l'autel, il a trouvé à la sacristie un télégramme qu'il s'est empressé de

Communiquer aux religieux de la famille dominicaine. C'était notre Père Général qui venait s'unir de cœur à la fête. Le télégramme daté de Malines était ainsi conçu :

“ Au Procureur Général des Franciscains, Rome. En ce jour où les fils de saint Dominique et de saint François célèbrent la fête de leur glorieux Père saint Dominique et continuent l'alliance fraternelle établie par leurs saints fondateurs, je vous prie de présenter aux très dignes supérieurs de l'Ordre de notre Père saint Dominique et à tous leurs enfants mes félicitations bien sincères et très affectueuses. Frère Louis de Parme.”

* * *

Mgr Léonard Giannotti. — L'Ordre vient de perdre un de ses fils les plus distingués, dans la personne de Mgr Léonard Giannotti. Après avoir exercé les fonctions de Procureur Général au commencement du généralat du Rme Père Bernardin de Portogruaro, décédé cette année, archevêque de Sardique, il avait été nommé par Pie IX, en 1871, évêque de Modigliana, en Italie, et depuis vingt-quatre ans, il gouvernait avec zèle et avec sagesse le diocèse qui lui avait été confié.

* * *

Nouveaux évêques franciscains. — Le Rme Père Maur de Leonessa, des Frères-Mineurs Capucins, a été élu évêque titulaire de Thèbes, et auxiliaire de l'Evêque d'Oppido en Calabre. Après avoir enseigné la théologie à Toulouse, où il s'est acquis la réputation d'un érudit et d'un savant, il avait été appelé à Rome, où il avait été nommé consultant de la Sacrée Congrégation des Indulgences, et Postulateur pour les causes de béatification et de canonisation dans son Ordre.

Dimanche le 4 août, a eu lieu la consécration épiscopale de Mgr Soldatic, l'ancien Ministre Général des Frères-Mineurs Conventuels, que le Souverain Pontife avait nommé dernièrement archevêque titulaire de Sardique. Le nouveau prélat, qui était lié avec Mgr Dal Vago, lui a succédé comme titulaire de Sardique.

La cérémonie a eu lieu dans l'église des Douze-Apôtres, à Rome, et a été présidée par Son Em. le Cardinal Bianchi, protecteur des Conventuels. Celui-ci était assisté par Mgr Grasselli et Mgr de Angelis, appartenant tous deux au même Ordre que le nouvel élu.

Mgr de Angelis avait reçu la consécration épiscopale quelques semaines auparavant dans la même église, des mains de Son

Em. le Cardinal Vanutelli. Il était précédemment secrétaire général de l'Ordre des Frères-Mineurs Conventuels, et il avait été nommé dernièrement archevêque d'Athènes et délégué apostolique en Grèce.

* * *

Nouveau volume des œuvres de St Bonaventure.
Les Pères du collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi viennent de publier le VII^{me} volume des œuvres du Docteur Séraphique. C'est le second de ses commentaires sur la Sainte Ecriture : il contient l'explication de l'Evangile selon saint Luc. Ce nouveau volume sera d'une grande utilité à ceux qui se livrent à la prédication, à cause de l'abondance des matériaux que le Docteur Séraphique a réunis, et de la méthode avec laquelle ce travail a été fait.

* * *

Dissertation inédite sur l'Indulgence de la Portioncule. — Les mêmes Pères ont fait paraître dans le dernier numéro des *Acta Ordinis* une dissertation inédite et très intéressante sur l'Indulgence de la Portioncule. L'auteur de cette thèse, qui a été retrouvé dans un manuscrit du XIII^{me} siècle, est le père Pierre Olivi, disciple de saint Bonaventure, et homme remarquable par sa piété non moins que par sa doctrine.

Nous renvoyons aux *Acta Ordinis* ceux de nos lecteurs qui voudraient prendre connaissance de cette très intéressante dissertation.

* * *

Le Pape. — Le Saint Père continue à se porter à merveille, malgré les grandes chaleurs que nous avons à Rome en ce moment, et malgré ses occupations incessantes. Chaque jour, il donne des audiences, dans lesquelles il traite des affaires les plus délicates et les plus diverses, et il étonne tous ceux qui l'approchent par la vivacité de son intelligence, et la fraîcheur de sa mémoire. Les douleurs ne lui manquent pas cependant. Les révolutionnaires installés à Rome depuis le 20 septembre 1870, se sont préparés pour fêter le 25^{me} anniversaire de leur entrée sacrilège dans la Ville des Papes.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX
O. F. M.





STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX

Etude Historique, Topographique, Scripturale, Morale et Archéologique

DOUZIÈME STATION

JÉSUS MEURT SUR LA CROIX

I

Et ils crucifièrent avec Jésus deux larrons, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Cependant Jésus disait : Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font." (L. XXIII, 33, 34)

" Pilate écrivit le titre et le fixa sur la croix : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs*. Un grand nombre de Juifs lurent ce titre parce que le lieu du crucifiement était près de la ville. Et l'inscription était faite en hébreu, en grec et en latin. Les Pontifes dirent donc à Pilate : N'écrivez pas, Roi des Juifs, mais bien qu'il a dit : Je suis le roi des Juifs. Pilate répondit : Ce que j'ai écrit est écrit." (J., XIX, 19 seq.)

" Et le peuple était là pour voir." (L., XXIII, 35) Et les passants le blasphémaient en secouant la tête et disant : Honte ! toi qui détruis le temple de Dieu et le rebâtis en trois jours ; sauve-toi toi-même ; si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix."

" De même aussi les princes des prêtres le raillant avec les scribes et les anciens disaient : Il a sauvé les autres, et peut se sauver lui-même ; s'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix et nous croirons en lui. Il a confiance en Dieu, que Dieu le délivre maintenant, s'il le veut ; car il a dit : Je suis le Fils de Dieu." (Mt., XXVII, 39 seq.)

" Mais l'un des deux larrons qui étaient crucifiés avec lui le blasphémait en disant : Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même et nous avec toi. Mais l'autre, lui répondant, le reprenait en disant : Tu ne crains donc pas Dieu, non plus, quoique condamné au même supplice. Encore pour nous, c'est avec justice ; puisque

hous souffrons la peine que nos crimes nous ont méritée ; mais celui-ci n'a fait aucun mal. Et il disait à Jésus : Seigneur souvenez-vous de moi quand vous serez arrivé dans votre royaume. Et Jésus lui répondit : Je vous le dis en vérité, vous serez aujourd'hui avec moi en paradis." (L., XXIII, 39 seq.)

"Cependant la Mère de Jésus et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie Madeleine étaient debout auprès de sa croix. Jésus voyant sa Mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa Mère : Femme voilà votre fils. Puis il dit au disciple : Voilà votre mère. Et depuis cette heure-là le disciple la prit chez lui." (J., XIX, 25 seq.)

"A partir de la sixième heure jusqu'à la neuvième d'épaisses ténèbres s'étendirent par toute la terre et le soleil s'obscurcit." (L., XXIII, 44) "Or, à la neuvième heure, Jésus cria d'une voix forte : *Eloi, Eloi, lamma sabacthani* ; ce qui signifie : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* Et quelques-uns des assistants disaient : voilà qu'il appelle Elie." (Mr., XV, 34, 35) "Puis sachant que tout était consommé, afin d'accomplir les Écritures, Jésus dit : J'ai soif. Or, il y avait là un vase plein de vinaigre, on en remplit une éponge qu'on lui présenta au bout d'un roseau. Quand Jésus l'eut goûté, il dit : Tout est consommé." (J., XIX, 28) Mais les autres assistants disaient : Laissez faire, pour voir si Elie viendra le délivrer." (Mt., XXVII, 49)

"Et le voile du temple se déchira par le milieu : Et Jésus cria d'une voix éclatante : Père, je remets mon âme entre vos mains." (L., XXIII, 45, 46) "Et ayant incliné la tête, il expira." (J., XIX, 30)

"Et voici que le voile du temple se déchira par le milieu du haut en bas, la terre trembla et les pierres se brisèrent. Et les tombeaux s'ouvrirent et plusieurs corps des saints qui dormaient de leur dernier sommeil ressuscitèrent. Et ils sortirent de leurs sépulcres après sa résurrection et vinrent dans la ville sainte où ils apparurent à beaucoup de personnes." (Mt., XXVII, 51 seq.)

"Il vint des soldats qui rompirent les jambes des deux qu'on avait crucifiés avec Jésus. Puis étant venus à Jésus et le voyant déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes. Mais l'un des soldats lui perça le côté d'un coup de lance et il en sortit aussitôt du sang et de l'eau." (J., XIX, 32)

II

Cette douzième station est à 13 pieds au Nord-Est de la station précédente, toujours sur le même plan.

A une distance de 6 à 7 pieds en arrière, au Sud-Est et au Nord-Est, se trouve l'emplacement où étaient plantées les croix des larrons.

D'après la tradition, le Sauveur sur la croix avait la face tournée vers l'Occident. Les Juifs l'avaient ainsi disposé, en jugeant qu'il n'était pas digne de contempler la ville sainte en mourant. Dans la pensée du Sauveur, c'était la cité déicide qui ne méritait pas de recevoir ses derniers regards : ils se tournaient vers la gentilité qui par sa fidélité supplanterait le judaïsme prévaricateur.

Tout près de là on peut voir la fente du rocher ébranlé à la mort de Jésus. Elle porte encore toutes les marques d'une fente opérée par un des tremblements de terre des plus violents. Elle forme une ligne ondulée allant de l'Est à l'Ouest. Ce qu'on peut en apercevoir mesure 5 pieds et 4 pouces de long sur 6 pouces de large. Mais elle doit se prolonger beaucoup plus et elle doit aller se perdre dans les entrailles de la terre. Les angles saillants de cette fissure correspondent aux angles rentrants, de sorte que s'il était possible de rapprocher les deux parties séparées, ces angles se rejoindraient en s'adaptant parfaitement les uns dans les autres.

III

Jésus expirant sous les coups de l'humanité avait été figuré dès le commencement du monde, par le juste Abel succombant sous les coups de son frère Cam.

Les victimes offertes et immolées dans l'ancienne loi n'étaient que les figures de la grande Victime. Le grand-prêtre Aaron venant offrir de l'encens et des prières pour le peuple et s'interposant entre les vivants et les morts figurait Jésus sur la croix offrant ses prières et ses souffrances pour le salut des pécheurs.

La synagogue secouant la tête à la vue de Jésus dépoillé de ses vêtements et l'insultant avait été figurée par Nichol se moquant du roi David dansant devant l'Arche dépoillé des attributs de la royauté.

“ Je suis un ver de terre et non un homme, l'opprobre des hommes et le rebut du peuple. Tous ceux qui m'ont vu se sont moqués de moi ; ils ont murmuré entre leurs lèvres et ils ont

secoué la tête. Il a espéré dans le Seigneur, qu'il le délivrât, qu'il l'arrache de nos mains, puisqu'il dit qu'il en est aimé." (Ps., XXI, 7)

" Il a été mis entre les scélérats." (Is., LIII, 12)

" Il a prié pour les violateurs de la loi." (id.)

" Les douleurs de la mort m'ont environné ; et les torrents de l'iniquité m'ont troublé. Les douleurs de l'enfer m'ont assailli ; les pièges de la mort ont été tendus devant moi." (Ps., XVII, 5 6)

" Dans ma soif, ils m'ont donné du vinaigre à boire." (Ps., LXVIII)

IV

Est-il nécessaire de faire ressortir les leçons qui découlent directement de cette station? Nous sommes arrivés à l'accomplissement du grand sacrifice et au couronnement des miséricordes de Dieu à notre égard. Jésus nous a aimés et il s'est livré pour nous. L'Évangile vient de nous donner en quelques traits les circonstances qui ont accompagné ce grand acte d'amour.

Voilà le prix du péché ! voilà l'amour de notre Dieu ! Comme le souvenir des souffrances de notre Dieu devrait nous mettre en garde contre le péché ! Nous agissons comme si nous n'avions pas la foi. Nous savons que nos péchés ont causé la mort à notre Sauveur et nous ne nous en mettons pas en peine ; mais prenons garde : si Dieu a châtié si sévèrement l'ombre du péché, il n'épargnera pas le péché lui-même.

D'autre part, nous sommes d'une dureté désespérante. Nous voyons notre Sauveur mourant pour nous et nous prodiguant jusqu'à la fin les marques de son amour et nous restons insensibles. Ah ! commençons enfin à aimer notre Dieu, puisqu'il nous a tant aimés. Témoignons-lui notre reconnaissance par la fidélité dans son service.

V

A l'endroit même où le Sauveur consumma son sacrifice, on a érigé un autel pour y dire la messe. Cet autel repose sur une base qui occupe le fond de la chapelle dans toute sa largeur ; elle a environ 20 pouces de haut.

C'est sous cet autel, soutenu par quatre colonnettes, que se trouve l'ouverture où fut plantée la croix. Cette ouverture n'est pas celle qui s'y trouvait primitivement comme nous l'avons vu dans la onzième station, les Grecs non-unis détachèrent à coups

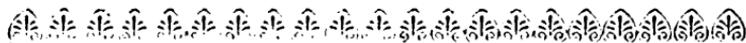
de ciseau le quartier du rocher où avait été plantée la croix ; ils formèrent avec des pierres provenant d'ailleurs un nouveau trou à l'endroit où se trouvait le premier.

La partie supérieure du rocher dans lequel fut planté le pied de la croix est entourée d'une plaque d'argent de forme cylindrique. Le milieu de cette ouverture est à découvert, de sorte qu'on peut y introduire la main.

Cet autel appartient aux Grecs schismatiques et les catholiques ne peuvent y dire la messe.

La place des croix des deux larrons est marquée par une dalle noire circulaire encastrée dans le pavé de la base de l'autel.

FR. DÉSIÉ, *M. Obs.*



Petite Correspondance

D. — Les églises dans lesquelles est érigée canoniquement une Fraternité du Tiers Ordre ne jouissent-elles pas par le fait même de la faveur de l'Indulgence de la Portioncule comme les églises des Pères Franciscains.

R. — De divers côtés nous avons appris que plusieurs personnes avaient répondu dans l'affirmative. A notre connaissance, un journal de Montréal a publié cette nouvelle le 1er août dernier. Comme ce sentiment pourrait avoir des conséquences sérieuses en induisant les fidèles en erreur, notre devoir est d'y répondre d'une manière authentique.

Non, les églises de Tertiaires ne jouissent pas de ce privilège en droit. En promulguant la nouvelle Règle du Tiers-Ordre, SS. Léon XIII a révoqué toutes les Indulgences et tous les privilèges des Tertiaires antérieurs au 30 mai 1883 et a publié un catalogue de tous et des seules Indulgences et privilèges qu'il accordait aux membres du Tiers-Ordre. Dans ce catalogue se trouve une Indulgence plénière que les Tertiaires peuvent gagner le 2 août. Mais cette Indulgence est unique, c'est-à-dire ne peut se gagner qu'une fois ce jour-là et par les Tertiaires seuls. Elle n'a donc rien de commun avec l'Indulgence dite de la Portioncule.

Le 31 janvier 1893, la S. C. des Indulgences publiait un décret répondant à une série de questions concernant plus spécialement le Tiers-Ordre de saint François d'Assise. Dans ce décret, SS. Léon XIII accordait aux Tertiaires franciscains de nouvelles Indulgences nombreuses tant plénières que partielles. Une demande avait été faite pour obtenir le privilège de l'Indulgence de la Portioncule pour les églises de ces Tertiaires et le Saint-Siège a refusé formellement de l'accorder.

La réponse qui a été faite dans l'affirmative est donc inexacte et dénuée de fondement.

Pour plus de renseignements, nous rappellerons les concessions sous le régime de l'ancienne Règle.

Jamais les églises des Tertiaires séculiers n'ont joui de ce privilège comme d'un droit régulier. Cependant le Pape Grégoire XVI avait accordé ce privilège pour un terme de dix ans. Pie IX le renouvela périodiquement tous les dix ans. Ce dernier terme de dix ans n'était pas expiré quand fut promulguée la nouvelle Règle de Léon XIII qui ne l'a pas renouvelé. Jusqu'à l'expiration de ce terme, on pouvait discuter et on a discuté en effet pour savoir si le privilège continuait. Mais depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 1885, on ne peut plus avoir de doute.

Il est vrai que SS. Léon XIII a accordé cette faveur deux ou trois fois, mais pour une année seulement, comme par exemple pour son Jubilé sacerdotale où elle fut connue trop tard en Canada pour qu'on pût en profiter.

Un grand nombre de communautés religieuses jouissent de ce privilège, mais pour les membres de la communauté seulement. Bon nombre d'églises publiques ont obtenu des indults valables pour sept ans.





CANTIQUE DE L'AMOUR DE JÉSUS

par saint François



Dans le feu l'amour m'a mis — Dans le feu l'amour m'a mis

1

Dans le feu l'amour m'a mis — Mon doux Epoux au commencement — Quand il me mit l'anneau d'alliance — Etait un petit agneau d'amour. — Mais depuis, il m'a jeté en prison — Il m'a percé d'un fer aigu — Qui m'a divisé le cœur — Dans un feu l'amour m'a mis !

2

Mon cœur en est transpercé — Mon corps est renversé à terre — Sous les flèches de l'amour — Que me lance son arc — m'accablant sous sa puissance. — Je n'ai plus de repos : il me fait la guerre — Et me fait mourir de douceur — Dans le feu l'amour m'a mis.

3

Je me meurs d'enivrement - Et ce n'est pas étonnant - Si
grands sont les coups dont me frappe - La lance de son amour,
- - Que le fer profond et large - Poussé par la force de cent
bras - M'a tout entier transpercé - Dans le feu l'amour
m'a mis.

4

Dans la nuée de traits qu'il me lance - Parmi le choc de ce
rude combat, J'ai beau m'armer d'un bouclier - Ses coups
n'en sont que plus redoublés. - Inutile de me défendre - Tout
mon être est en blessures - Tellement il m'a broyé sous sa
puissance - Dans le feu l'amour m'a mis.

5

Il lutte avec tant de force - Que me défendre est impossible
- Et vouloir m'en sauver c'est la mort. - Je lui crie : c'est
abuser - La partie n'est pas égale - Mais il n'en est que plus
belliqueux - Ses attaques n'en sont que plus violentes - Dans
le feu l'amour m'a mis.

6

Les traits dont il m'accable - Tombant sur moi comme des
masses de plomb - Chacun en m'atteignant m'écrase - Sous
le poids de mille livres. - Si épaisse est la nuée de ses flèches
- - Qu'il n'y a pas à les compter - Et toutes me percent sans
me manquer - Dans un feu l'amour m'a mis.

7

Aucun de ses coups ne manque le but - Il est si habile à
tirer ! - - Et me voilà étendu à terre - Privé de toute énergie.
- Broyé dans tout mon corps - Privé de tout sentiment -
Comme un homme trépassé - Dans le feu l'amour m'a mis.

8

Mais cette défaillance n'est pas la mort - Le bonheur même
qui m'accable ainsi - Remplit de vie et de force - Mon cœur
pour un instant fermé : - - Me voilà debout sur les traces - -
Que j'avais suivies jusqu'alors - Pour atteindre la cour céleste
- - Dans le feu l'amour m'a mis.

9

Après quelques détours de recherche. - Au Christ je déclare
la guerre à mon tour - Contre lui je suis armé puissamment
Et je bondis dans ses campagnes : - En me rencontrant avec
lui - Je le saisis tout entier dans mon étreinte - Pour me
venger enfin de lui - Dans le feu l'amour m'a mis.

10

Après m'être bien vengé - Je conclus avec lui la paix : -
La paix des premiers beaux jours - De notre amour si sincère.
- Et de ce Christ embrasé de charité - Je suis, devenu le
possesseur : - - Partout je le porte en mon cœur - - Dans le feu
l'amour m'a mis.

Dans le feu l'amour m'a mis - Dans le feu l'amour m'a mis.



Cantique à saint François

Pour célé-brer le saint pauvre d'As-si-se, Nous, ses en-
fants, u-nissons nos trans-ports; Que no-tre cœur en
-ce jour lui re-di-se Ses sentiments dans un sublime ac-cord!
O tendre Pè-re! Vois tes en-fants; E-coute leur pri-
re Et re-çois leurs ac-cents, E-coute leur pri-
ère Et re-çois leurs ac-cents.

II

Environné de splendeur et de gloire
Près du Seigneur, tu règnes dans les cieux
Et tes enfants pour fêter ta mémoire
Forment en chœur des chants mélodieux

III

Nobles mortels que le monde couronne,
Du diadème que portent les rois
Vous n'avez point cet éclat dont rayonne
Le front de notre Père saint François

IV

Jusqu'à la mort, héros de patience,
Tu fus toujours l'ami de l'affligé
Jette en ce jour un regard de clémence
Sur tes enfants, loin du ciel, exilés.

V

Dans cet exil, où tout n'est que souffrance
Nous gémissons sous le poids de la croix
Enseigne-nous la sainte pénitence
Dis-nous les charmes qu'elle eût pour toi.

VI

O saint François, dont l'âme frémissante
Brûla toujours d'un amour tout divin
Mets dans nos cœurs la flamme dévorante
Qui te rendit semblable au Séraphin.

VII

Des faux plaisirs, de tous les biens qui passent
Ton cœur comprit toute la vanité
Dans ces sentiers que ton amour nous trace
Conduis nos pas vers l'immortalité

VIII

Frères venez et sous la même égide
Marchons toujours, marchons avec ardeur
Serrons nos rangs et d'un pas plus rapide
Suivons au ciel notre saint Fondateur.



Chronique de saint Antoine

Les choses perdues sont retrouvées. — Montréal. Je remercie saint Antoine de ce qu'il a exaucé ma prière en me faisant retrouver un objet. Dlle M. C.

Je remercie le bon saint Antoine pour une grâce obtenue par son intercession.

Dlle M. M. contresigné par le Rév. M. Reid, *Père*.

Les membres sont rétablis. — Une mère de famille s'était cassé le bras d'une façon qui menaçait de la laisser percluse pour toujours. Elle mit sa confiance en saint Antoine et ne cessa de l'invoquer. Complètement guérie elle nous a priés de publier le témoignage de sa reconnaissance.

Rome. — Pour faciliter les inscriptions dans la *Pieuse Union* de saint Antoine, le Rme Père Général a résolu de fonder dans tous les diocèses du monde avec l'approbation de leurs Ordinaires, des centres où ceux qui voudront se faire inscrire pourront envoyer leurs noms. De là, on fera ensuite parvenir ces noms au centre principal, à Rome.

Portugal. — Nous avons déjà parlé des fêtes splendides qui ont eu lieu à Lisbonne à l'occasion du septième centenaire de saint Antoine. On nous annonce que le Roi, la Reine et la Cour entière étaient présents aux cérémonies. Le 20 juin, ils reçurent la sainte Communion dans la chapelle royale de Saint-Antoine. La Cour et leurs Majestés assistèrent aussi à l'ouverture de l'Asyle des Travailleurs, le 21 juin. A cette cérémonie étaient encore présents le Nonce apostolique, Mgr Jacobini, et d'autres dignitaires ecclésiastiques et séculiers. Le comte Burnay prononça le discours. Les marins du navire de guerre anglais l'*Australie* prirent part à la démonstration civile. — Au Congrès catholique qui a eu lieu dans la même ville de Lisbonne, lors des mêmes fêtes, des discours ont été aussi prononcés, soit en faveur du pouvoir temporel du Saint-Siège, soit sur l'influence néfaste de la franc-maçonnerie, le socialisme, le réveil religieux malgré tous les obstacles, la restauration des Ordres religieux.



BIBLIOGRAPHIES



MANUEL de l'Association du Chemin de la Croix perpétuel, par le PÈRE DESIRÉ, *missionnaire franciscain*. — 1 vol. in-16 de 128 pages, illustré, prix 10 cts. — Librairie CADIEUX ET DEROME, 1603, rue Notre-Dame, Montréal.

Nos lecteurs et les Tertiaires en général connaissent l'Association du Chemin de la Croix perpétuel. Cette Association a recruté au-delà de dix mille membres au Canada depuis à peine cinq ans. Ce résultat si magnifique a été obtenu uniquement sur l'exposé verbal des fins et des avantages de cette dévotion.

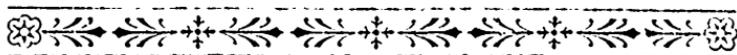
Mais depuis longtemps les pieux fidèles réclament des explications plus développées et plus stables, en même temps que

des notions plus complètes sur le Chemin de la Croix. C'était un *Manuel* que l'on demandait.

Après s'être bien pénétré de la portée de cette demande et avoir bien étudié quelles seraient les explications les plus utiles, le Père Désiré a mis à profit quelques travaux qui avaient déjà été faits. Il y a ajouté les éclaircissements fournis par les réponses du Saint-Siège et a essayé de répondre aux diverses questions qui lui avaient été posées plus fréquemment dans les paroisses où il avait établi l'Association.

Ce n'est pas la prétention de dire du nouveau qui l'a ainsi porté à écrire ce petit livre, mais uniquement le désir d'être utile en donnant les renseignements les plus complets et les plus clairs qu'il lui a été possible. Voici le plan de l'ouvrage compris dans la table des matières :

- Chap. I. — Origine du Chemin de la Croix.
- Chap. II. — Indulgences du Chemin de la Croix ; conditions pour les gagner ; autres avantages du Chemin de la Croix.
- Chap. III. — Association du Chemin de la Croix perpétuel ; son but ; ses fins spéciales ; ses avantages.
- Chap. IV. — Organisation de l'Association.
- Chap. V. — Fêtes et Saints protecteurs de l'Association.
- Chap. VI. — Le crucifix indulgencié pour le Chemin de la Croix.
- Chap. VII. — Méthodes pour faire le Chemin de la Croix.
- Chap. VIII. — Etat actuel des quatorze stations du Chemin de la Croix à Jérusalem.
- Chap. IX. — Conditions pour ériger canoniquement le Chemin de la Croix.



Chronique Franciscaine

LIMOGES ET LE CAP DE LA MADELINE. — Deux grandes manifestations franciscaines se sont produites dans le courant des deux mois derniers.

La première a eu lieu en France à Limoges. Le Congrès du Tiers-Ordre réuni dans cette ville et présidé par Sa Grandeur Mgr Renouard a dépassé les espérances qu'on avait conçues.

Les congressistes ont été nombreux, fervents. Des orateurs puissants y ont parlé, des rapports très intéressants sur le Tiers-Ordre ont été lus. La lumière a été portée dans les esprits et la conviction dans les cœurs. L'on y a formulé des vœux et pris des résolutions pratiques qui vont donner au Tiers-Ordre une direction nouvelle. Le Congrès a été un événement pour le présents et un point de départ pour l'avenir. Pour assurer la marche progressive du Tiers-Ordre dans les voies nouvelles que Léon XIII lui a tracées, un nouveau Congrès a été résolu. Il se tiendra l'an prochain à Reims. Ce sera à l'époque des grandes fêtes qui auront lieu dans cette ville à l'occasion du 15^{me} centenaire du baptême de la France dans la personne de son roi Clovis et de son armée. Son Em. le Cardinal Langénieux présidera cette assemblée séraphique.

Le soin de cette réunion a été confié au zèle intelligent et actif des RR. PP. Capucins. Tout nous fait espérer une réunion encore plus nombreuse et des résultats plus consolants. Le Congrès de Limoges aura porté ses fruits.

La deuxième manifestation, bien plus modeste mais ayant cependant son importance, s'est faite en Canada, au Cap de la Madeleine, aux pieds de N.-D. du Saint Rosaire.

Les Fraternités avaient été invitées par l'organe de la *Revue*, à prendre part à un pèlerinage que faisaient les Tertiaires de Montréal au Sanctuaire de Marie. L'invitation avait été faite à la dernière heure et pas du tout pressante. Et cependant, au jour indiqué, plus de six mille pèlerins étaient aux pieds de notre glorieuse Reine du Saint Rosaire. La nouvelle église quoique vaste ne pouvant contenir les foules accourues les offices ont dû se faire en plein air. Le ciel s'était uni à la fête: un temps splendide nous a été accordé. Les pèlerins pressés comme des épis de blé avant la moisson remplissaient la vaste place attenante à l'église. Une messe solennelle avec diacre et sous-diacre fut chantée par le Rév. M. Rhault, Grand-Vicaire des Trois Rivières. Le chant fut magistralement exécuté par un chœur nombreux de Frères et de Sœurs du Tiers-Ordre sous l'habile direction de M. Héroux, vicaire du Cap.

Après la messe Sa Grandeur Mgr Lafleche, évêque des Trois-Rivières, prononça sur le Tiers-Ordre, un de ses sermons dont il a le secret. Avec cette éloquence qui lui est familière, il parla de l'excellence du Tiers-Ordre et de son efficacité pour guérir

les maux dont souffre la société. Il montra la sagesse toute surnaturelle de Léon XIII en écrivant sa magnifique encyclique *Auspicato*, et les biens qui découleront du Tiers-Ordre, si les fidèles suivant le mot venu de Rome s'empressent de s'y enrôler.

Le sermon a été écouté avec une religieuse attention. Pendant une heure l'Orateur a tenu l'auditoire suspendu à ses lèvres. Plût à Dieu que cette grande voix eût pu être entendue d'une foule de bons chrétiens qui ne considèrent le Tiers-Ordre que comme une dévotion de surrogation. Eux qui tous les jours dévorent les pages insignifiantes et fastidieuses d'un journal n'ont jamais pris la peine de lire les magnifiques encycliques du Père commun des fidèles. Ce sont des perles qu'ils foulent aux pieds.

Quand Mgr eut fini de parler, l'auditoire répondit à son discours qui avait excité les Tertiaires à porter généreusement leurs croix, par le cantique populaire : Comme saint François embrassons la croix. Il fut enlevé. C'était midi ; quelques instants de repos furent accordés à nos Tertiaires.

Mais bientôt les cloches sonnent à toute volée. De nouvelles cérémonies vont avoir lieu. C'est la procession des Tertiaires avec le grand costume, puis la consécration à la sainte Vierge faite par le R. P. Frédéric. Il a à peine prononcé quelques paroles que les larmes coulent de tous les yeux. Le renouvellement de la profession prononcé au nom de tous les Tertiaires par M. Cloutier, curé des Trois-Rivières et directeur de la Fraternité ; enfin la bénédiction du T. S. Sacrement donnée par S. G. Mgr Laffèche. Les cérémonies n'ont pas eu le développement qu'on aurait voulu leur donner. Hélas les bateaux impatients pressaient le départ. Il a fallu s'arracher aux douces treintes de Marie, saluer une dernière fois son aimable Sanctuaire et se séparer. La joie était universelle. Un seul mot était sur toutes les lèvres caractérisant cette journée. C'est un bien belle manifestation en l'honneur de Marie ; c'est un beau succès pour le Tiers-Ordre. Un supplément à la *Revue* donnera le résumé des discours prononcés à Limoges et des travaux faits à l'occasion du pèlerinage du Cap de la Madeleine.

OFFICES DE LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS AU COUVENT DES FRANCISCAINS. — Jeudi, 3 octobre, à 2 hrs, couronne franciscaine. Vêpres solennelles.

Vendredi 4 octobre, messes à 5 $\frac{1}{2}$, 6, 7, 8 hrs et à 10 hrs, messe solennelle.

A 2 hrs p. m. couronne franciscaine et vêpres salennelles Pannégyrique de saint François.

A 7 $\frac{1}{2}$ hrs, *Transitus*. Office pour les Frères du Tiers-Ordre.

FRANCE. — AUX fêtes solennelles qui ont eu lieu à Orléans en l'honneur de Jeanne d'Arc, assistaient les évêques de Chartres, Verdun, St-Dié, Clermont et Bayeux, l'Évêque coadjuteur de Bourges et les Cardinaux Archevêques de Tours et de Westminster et une foule énorme de fidèles.

PALESTINE. — Mgr Piavi, patriarche de Jérusalem, a eu le bonheur dernièrement de recevoir dans le sein de l'Église catholique Basile, évêque schismatique des Coptes. Ce dernier a célébré sa première messe, selon le rite catholique dans la Cathédrale de Saint-Sauveur, à Jérusalem.

-- Mgr Guido Corbelli, délégué apostolique, a, pendant le mois d'avril dernier, consacré dans la principale église des Coptes orthodoxes du Caire (Égypte) Mgr Georges Macaira, évêque du rite copte. Un évêque Syrien et un évêque Arménien assistaient à cette cérémonie.



N'oublions pas nos bien-aimés Défunts

M. William Ouellet, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 24 juillet, après avoir fait profession le 4 octobre 1894

Anastasia Provençal, en religion Sr. Marie des Cinq Plaies, décédée le 12 juillet.

Vve Contance Ouimet, autrefois de la fraternité de Ste-Rose, décédée à Salaberry de Valleyfield le 10 septembre, après 2 mois de maladie supportée avec une patience édifiante.

R. I. P.